

Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 226

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas le droit — ne parlons pas de droit; eh! qu'importent nos droits! — le devoir de revendiquer une influence plus grande dans les domaines qui concernent le bien de l'humanité.»

Dans *Plus près de l'idéal*, elle nous livre le secret de sa féconde existence en ces termes:

« Quand j'examine ma vie de près, je vois que chacune de ses minutes m'apporte:

- Un peu de travail à accomplir;
- Un peu d'amour à donner;
- Un peu de dévouement à offrir;
- Un peu de patience à exercer;
- Un combat à livrer;
- Une prière à faire monter au ciel du plus profond de mon âme. »

N'est-ce pas là un beau programme d'activité?

H. NAVILLE.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, janvier 1926.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons la joie de vous annoncer l'adhésion de six nouvelles Sociétés:

La Section de Bâle-Ville de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{lle} Kundig.

La Section de Bâle-Campagne de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{me} Lotz, Reigoldswil.

La Section de Schaffhouse de l'Union nationale des Amies de la Jeune Fille. Présidente: M^{lle} Peyer.

L'Union des Femmes d'Aigle. Présidente: M^{lle} Dutoit.

L'Association des Paysannes de Moudon. Présidente: M^{me} Gillibert-Randin.

Branche genevoise de l'Association du sou pour le relèvement moral. Présidente: M^{me} Dunant.

Nous leur souhaitons à toutes la plus cordiale bienvenue.

D'autre part, nous devons malheureusement enregistrer le retrait de l'Association des Sages-Femmes de Bern.

Nous vous envoyons avec cette circulaire un exemplaire du rapport annuel de l'Alliance. Celles d'entre vous qui en désirent d'autres exemplaires peuvent se les procurer, au prix de 1 fr. l'un, auprès de notre Secrétaire, M^{me} Vischer-Alioth, Arlesheim, près Bâle.

La résolution votée à l'Assemblée de Genève concernant les cinématographes a été transmise à la Commission des Chambres fédérales s'occupant de cette question, et sera envoyée plus tard aux Chambres fédérales elles-mêmes. La résolution votée par la même Assemblée au sujet du Code pénal sera adressée au moment voulu aux membres des Chambres fédérales. Quant à la résolution concernant la distillerie domestique, nous l'avons envoyée, après la votation sur l'assurance-vieillesse et survivants, à M. le Conseiller fédéral Musy, en l'accompagnant d'une lettre dans laquelle nous lui exprimons notre joie de ce que la réalisation de l'assurance-vieillesse se rapproche, et en l'assurant de notre bonne volonté à collaborer à la lutte pour la révision du régime des alcools.

M. Musy, président de la Confédération suisse, a répondu à cette résolution:

MESDAMES,

En possession de votre honorée du 18 courant, je n'ai pas besoin de vous assurer que je voue tous mes soins au problème si important de notre régime de l'alcool. Je considère la révision en cours non seulement comme une mesure fiscale nécessaire, mais encore et surtout comme une question d'intérêt général au sujet de laquelle j'ai enregistré votre résolution du 8 écoulé avec une satisfaction

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :

GENÈVE, Rue du Marché, 40 **BALE**, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. **ZURICH**, Sihlstrasse, 3.
NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19

toute particulière. J'espère bien pouvoir mener à chef cette tâche ardue et arriver à endiguer le torrent d'alcool qui déferle sur notre peuple et menace de ruiner sa santé physique et morale.

En vous remerciant sincèrement pour votre patriotique appui, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

(sig.) J. MUSY.

C'est cette lutte qu'a déjà entreprise la Ligue nationale contre le danger de l'eau-de-vie, du Comité central de laquelle font partie, outre notre Présidente, M^{mes} Gillibert et de Montet. Cette Ligue recrute principalement ses membres parmi les non-abstinents, et cherche avant tout à obtenir une limitation sérieuse de la consommation de l'eau-de-vie, qui a augmenté si rapidement ces dernières années; mais un autre de ses buts est aussi d'éveiller le sentiment de responsabilité de chacun à l'égard de la génération actuelle comme à l'égard de la jeunesse. Pour pouvoir remplir cette tâche, il lui faut le concours et l'appui de tous les milieux, et spécialement des Associations féminines. Nous vous encourageons donc vivement à adhérer à cette Ligue, qui mettra à votre disposition, pour la propagande, des conférenciers, des clichés pour projections lumineuses et des feuilles volantes. (Adresse du Secrétariat: Carmenstrasse 45, Zurich.)

Pour autant que nous nous réjouissons du résultat favorable de la votation sur l'assurance-vieillesse, nous ne devons pas oublier que ceci n'est qu'un premier pas, et que nous devons maintenant nous atteler à la tâche de défendre les droits de la femme en matière d'assurance. Aussi recommandons-nous à nos Sociétés alliées l'étude des questions d'assurance.

Le 13 décembre a eu lieu à Berne la séance constitutive de l'Exposition suisse du Travail féminin. Vingt-cinq Associations féminines nationales étaient représentées, ainsi que le *Berner Frauenbund* et l'Office suisse des Professions féminines. Les bases ont été jetées de la division en groupes de l'Exposition et de la constitution des grandes Commissions de l'Exposition, dont le Bureau directeur a été également élu, et qui comprend, en tenant compte de la représentation équitable des deux langues, des représentantes du *Berner Frauenbund*, de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, de la Ligue suisse des femmes catholiques, et de l'Association féminine des Arts et Métiers. La première tâche qui s'impose est maintenant de former les Commissions cantonales, et nous venons prier instamment nos Sociétés alliées de collaborer de façon active avec les autres organisations féminines de leur canton, car le travail est considérable et réclame le concours de chacune. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ce sujet.

Nous avons encore à communiquer à nos Sociétés que la Coopérative du *Frauenblatt* s'est constituée, et que l'Alliance est représentée dans son Comité directeur comme dans la Commission de rédaction. Nous espérons que l'organe de langue allemande de nos publications officielles a trouvé maintenant une base solide et va prendre un développement réjouissant.

En vous recommandant à nouveau l'*Annuaire des Femmes suisses*, nous vous adressons en ce début d'année nos meilleurs vœux. Puisse l'année 1926 apporter des progrès dans notre travail, et nous faire avancer sur la voie de la justice qui est celle de notre mouvement.

La Secrétaire:
E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:
ELISABETH ZELLWEGER.

Nous serons reconnaissants à tous ceux de nos lecteurs qui s'adresseront pour leurs achats aux maisons qui, faisant de la publicité dans le Mouvement Féministe, soutiennent ainsi notre journal.

CHESIÈRES - VILLARS, 1200 m.

Chalet de l'Enfance

Pension pour enfants — Séjour de vacances et de convalescence. — Instruction première. — Hélio-thérapie.

Téléphone : 49.

Mlle S. ROEDER

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver : 22 Octobre — 14 Mars

Semestre d'été : 14 avril — 15 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET .. GENÈVE